

DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DES HAUTES DUYES**

SEANCE du 07/07/2025 à 18h30

Date de la convocation : 30/06/2025

Le sept juillet deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune des HAUTES-DUYES, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Italo ZANARTU HAYER, Maire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel des séances, en mairie de Saint-Estève.

Nombre de conseillers en exercice : 7

Présents : Italo ZANARTU HAYER, Christian MARTEL, Chantal CASA, Claude MARTEL

Représentés :

Excusés : Yann SEGOND

Absents : Jean-Paul FERAUD Sébastien INNOCENTI

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Christian MARTEL

1) Approbation du Procès-verbal du 2 juin 2025

CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 4

2) D202510 Délibération portant sur le marché public de l'extension de la mairie et la création d'une salle communale

Vu le code des marchés publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret N°2008-1955 du 19 décembre 2008 portant sur la mise en œuvre du plan de relance économique dans les marchés publics concernant les seuils de procédures et notamment la nécessité pour le pouvoir adjudicateur de créer ou pas une commission d'appel d'offres selon ces procédures ;

Vu la délibération D202316 du 29 septembre 2023 du Conseil Municipal des Hautes-Duyes validant le projet des travaux d'extension de la mairie et de la création d'une salle communale ;

Vu la délibération D202415 du 10 mai 2024 du Conseil Municipal des Hautes-Duyes validant le plan de financement des travaux d'extension de la mairie et de la création d'une salle communale ;

Considérant le montant prévisionnel des travaux de l'extension de mairie et de la création d'une salle municipale (358 099 € HT) qui est nettement en dessous du seuil des procédures formalisées ;

Considérant le projet d'appel d'offre proposé par monsieur le maire, après avoir étudié la nature et l'étendue des besoins avec l'appui de Madame Françoise Comte, architecte DPLG et le bureau d'étude VESTECH Ingénierie ;

Considérant qu'une commission des marchés librement composée par le conseil municipal est suffisante pour analyser l'appel d'offre des travaux de l'extension de la mairie et de la création de la salle municipale ;

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de composer cette commission de madame Chantal CASA, conseillère municipale, messieurs Claude MARTEL, Christian MARTEL conseillers municipaux, madame Françoise COMTE architecte DLPG et monsieur Italo Zanartu-Hayer, maire.

Le conseil municipal DECIDE

De LANCER l'appel d'offre selon les modalités proposées par monsieur le maire ;

D'ACCEPTER comme commission d'analyse des offres, la composition proposée par monsieur le maire à savoir : madame Chantal CASA, conseillère municipale, messieurs Claude MARTEL, Christian MARTEL conseillers municipaux, madame Françoise COMTE architecte DLPG et monsieur Italo ZANARTU-HAYER, maire.

De CHARGER monsieur le maire à effectuer tous les actes et décisions concernant ce marché public, et notamment, de manière non exhaustive, de négocier, signer, passer le dit marché.

CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 4

Adoptée à l'unanimité

3) D202511 Délibération portant sur le dévoiement des réseaux humides dans le cadre de la construction de l'extension de la mairie

Vu l'avis favorable du gestionnaire de l'eau, Provence Alpes Agglomération, en date du 30 mai 2025, assortie de la prescription de la création du dévoiement du réseau d'eau concernant le permis de construire N° PC 004177 25 00001, extension de la mairie et création d'une salle municipale ;

Considérant la réunion technique sur le terrain, avec les gestionnaires du réseau d'eau, le 16 juin 2025, en présence du responsable de service de Provence Alpes Agglomération, Monsieur Guillaume Deflesselle et monsieur Italo Zanartu-Hayer, maire des Hautes-Duyes ;

Considérant que ce sont les prestataires choisis par Provence Alpes Agglomération, qui procéderont, sous leur responsabilité, à ces travaux ;

Considérant le devis estimatif de Provence Alpes Agglomération du 7 juillet 2025 d'un montant de 18 525 € HT ;
Le Conseil Municipal

VALIDE le devis du 7 juillet 2025 d'un montant de 18 525 € HT proposé par Provence Alpes Agglomération

MANDATE monsieur le maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des travaux de dévoiement du réseau d'eau ;

AUTORISE monsieur le maire à effectuer tout acte en conséquence.

CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 4

Adoptée à l'unanimité

4) D202512 Délibération portant sur la création de places de parking de la mairie avec plan de financement et demande de subvention

Vu les articles R2334-10, 11 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les dotations au titre des amendes de police ;

Considérant l'état actuel des emplacements de parking dédiés à la mairie qui ne sont ni suffisants, ni adaptés aux règles essentielles de sécurité ;

Considérant les travaux de l'extension de la mairie qui vont prochainement débuter et qui vont occasionner une augmentation du besoin d'emplacements ;

Considérant qu'un nouveau parking est nécessaire pour répondre en urgence aux besoins actuels mais également aux besoins du futur ;

Considérant le devis n°2611 du 19/06/2025 proposé par l'entreprise SARL SEGOND d'un montant de 5 025 € pour la création du parking ;

Le Conseil Municipal

VALIDE le principe de la création d'une nouvelle aire de parking ;

VALIDE le plan de financement suivant :

Dépenses :

Travaux :

5 025 € HT

Recettes :

Subvention au titre des amendes de police (maximum 50 %) :

2 500 € HT

Autofinancement :

2 525 € HT

VALIDE le devis n°2611 du 19/06/2025 proposé par l'entreprise SARL SEGOND d'un montant de 5 025 € pour la création du parking ;

MANDATE monsieur le maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'obtention de la subvention ;

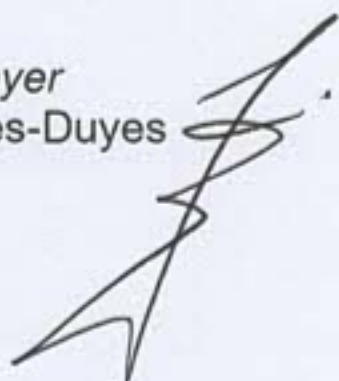
AUTORISE monsieur le maire à effectuer tout acte en conséquence.

CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 4

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Italo Zanartu-Hayer
Maire des Hautes-Duyes



Christian MARTEL
Secrétaire de séance

